

# G

## Le pluriel des noms composés



Pour bien appliquer cette règle, il faut faire attention à la nature des mots du nom composé que l'on veut mettre au pluriel.

D'une manière générale, noms et adjectifs ont tendance à s'accorder tandis que verbes, adverbes et prépositions sont invariables.

⇒ nom + nom

ex : des wagons-restaurants / des oiseaux-mouches

⇒ adjectif + nom (ou nom + adjectif)

ex : des plates-bandes / des coffres-forts

⇒ verbe + nom :

ex : des tire-bouchons / des cale-pieds

⇒ verbe + adverbe

ex : des passe-partout

⇒ nom + préposition + nom (généralement, seul le premier nom s'accorde)

ex : des arcs-en-ciel / des crocs-en-jambe

Il existe cependant **de nombreux cas particuliers** qui ne suivent pas les règles et il est souvent **nécessaire de vérifier dans un dictionnaire**.

ex : des face-à-face / des serre-tête / des pare-brise / des demi-heures / des gratte-ciel / des gardes-malades / des timbres-poste ...